

DISCOURS SUR LE BUDGET.

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE F. G. MARCHAND

TRESORIER DE LA PROVINCE

— A —

L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE DE QUEBEC

LE 7 FEVRIER 1899.

MONSIEUR L'ORATEUR,

En arrivant au pouvoir, le gouvernement actuel était muni d'un mandat qui lui enjoignait de s'appliquer, avant tout, au rétablissement de notre équilibre financier, par la diminution de la dépense au moyen de l'économie, et par l'augmentation du revenu, sans l'imposition de nouvelles taxes.

Pour obtenir ce résultat, nous étions dans l'obligation d'exiger rigoureusement la rentrée des sommes dues à la province, de toute provenance, et de réduire, autant que possible, sans nuire à l'efficacité du service public, la dépense annuelle. C'était une tâche ingrate que nous entreprenions, mais qui s'imposait comme la seule solution du problème à résoudre.